

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Jeudi 29 Septembre 2022

A la Salle des Fêtes de Meuzac

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Mercredi 22 septembre 2022

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine	X		LHOMME-LEOMENT Jacqueline	X	
CHAUMEIL Nathalie	X		LONGUEUE Jean-Paul	X	
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONTET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane	X	
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne	X	
LATOUILLE Christian		X	TARRADE Gilbert	X	

○ **Absents :**

- Mr Christian LATOUILLE, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Alain MARTHON,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- **Secrétaire de séance** : Mme Christine DE NEUVILLE.

■ **DÉLIBÉRATION N°2022-089 CONCERNANT L'ADHESION A L'ASSOCIATION « BON SENS PAYSAN » (BSP) QUI PORTE UN PROJET DE « TRAM-TRAIN »**

Monsieur le Président indique que le collectif « Bon Sens Paysan » (BSP) est une association créée en 2015 qui porte un projet innovant de tram-train au niveau de l'étoile ferroviaire de Limoges. Cette initiative vise à redynamiser le réseau ferroviaire pour proposer une alternative à la voiture individuelle qui soit à la fois sûre, ponctuelle et respectueuse de l'environnement.

Le tram-train est un projet de territoire qui offrirait une nouvelle strate de mobilité au service de tous en complémentarité des autres moyens de déplacements existants.

Dans le cadre de ce projet, il est envisagé un train qui circulerait à vitesse réduite à la manière d'un tram au sein de l'aire urbaine de Limoges avec la création de 22 nouvelles stations et à vitesse de pointe dans les campagnes où les gares existent déjà.



Advisé de réception en préfecture
087-200040814-20220929-2022-089-DE
Date de télétransmission : 07/10/2022
Date de réception préfecture : 07/10/2022

Un départ serait envisagé en moyenne toutes les heures aux extrémités des lignes avec un cadencement plus élevé en période de pointe.

Le seul pré requis technique à ce projet serait la rénovation de l'infrastructure ferroviaire dans son intégralité.

Au total, 50 communes seraient desservies par 5 lignes transversales pour 75 arrêts sur 400 kilomètres de voie ferrée.

L'objectif du collectif BSP est de mettre en place 2 lignes-test dans le but de démontrer la faisabilité et la solidité du projet.

Ce projet de tram-train pourrait être à terme financé par les futurs contrats opérationnels de mobilité de la Région Nouvelle Aquitaine qui verront le jour en 2023 mais également par les financements issus de la réflexion Optim'TER.

Ce collectif propose à la Communauté de Communes d'adhérer, étant entendu que le montant annuel de l'adhésion s'élève à la somme d'un euro symbolique.

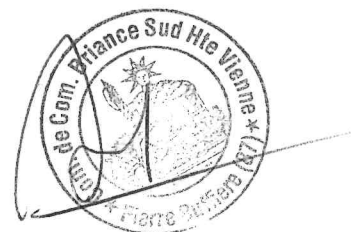
Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne à l'association « Bon Sens Paysan » (BSP) dont la cotisation annuelle s'élève à la somme de 1 euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A MEUZAC, LE 29 SEPTEMBRE 2022

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	20
Votants	22
Exprimés	22
Contre	0
Pour	22
Abstentions	0

Le Président : Marc DITLECADET



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20220929-2022-089-DE
Date de télétransmission : 07/10/2022
Date de réception préfecture : 07/10/2022